

LE PUBLICISTE.

SEPTIDI 7 Frimaire, an VIII.

Cédules du roi d'Espagne pour la restauration des finances. — Détails sur le séjour de Suwarow à Augsbourg. — Installation du lord-maire de Londres. — Rentrée de l'escadre de l'amiral Bridport. — Envoi par les Anglais d'armes, de munitions et d'argent aux chouans. — Entrée des chouans à Rhedon. — Arrêté du consulat concernant les commandans de plusieurs places de l'Italie rendues aux ennemis.

ESPAGNE.

De Madrid, le 20 brumaire.

On connoît enfin les résultats du travail dont le gouvernement étoit secrètement occupé.

Il paroît trois cédules dont chacune a pour objet de créer de nouvelles ressources au fisc. L'une exige le tiers de la valeur de tous les offices aliénés de la couronne. La seconde établit que les dépenses excèdent les recettes de 300 millions de réaux (75 millions de francs), cette somme doit se retrouver dans une augmentation des contributions ordinaires de l'année 1800, & doit être répartie par les communautés de la monarchie entre tous les contribuables. Ce surcroît d'impositions durera autant que la guerre.

La troisième cédula crée un impôt, qui porte sur tous les objets de luxe, sur les chevaux, voitures, cabriolets, & principalement sur les salariés de diverses especes. On payera pour un seul domestique mâle, 40 réaux, (20 pour les femmes attachées au service), soixante pour le second, ainsi de suite jusqu'à vingt; & pour chacun de ceux qui dépasseront ce nombre, 306 réaux (plus de 75 francs). Il y a tel grand propriétaire qui à 300, 500, 1000 & plus de domestiques, ou du moins de personnes des deux sexes & de tous les âges, vivant de ses salaires ou de ses pensions: & tel riche grand d'Espagne, à qui ce nouvel impôt coûtera jusqu'à 50 mille francs, s'il ne fait pas une réforme dans sa maison. Mais déjà on se demande ce qu'on doit entendre par domestiques; dénomination qui, en espagnol, à une signification très-étendue.

Cette cédula a déjà donné lieu à bien des inquiétudes, qui, dans certaines classes, prennent le caractère de murmures. On craint que les réformes qu'elle fera faire, soit par l'humour, soit par nécessité, n'augmentent sur-tout, à l'entrée de l'hiver, la foule des indigens.

A L L E M A G N E.

D'Augsbourg, le 26 brumaire.

Les gazettes de Vienne, partageant les alarmes de leur gouvernement, lui font arriver des secours avec une rare profusion. A les croire, 210 mille russes sont encore attendus: 24 mille sont déjà en Gallicie; 36 mille ne tarderont pas à suivre. Les autres 150 mille arriveront en nivôse. Tout l'empire de Russie y passera. Du moins Paul 1^{er}, irrité & non guéri par ses revers en Hollande & en Helvétie, a-t-il juré par Saint-Nicolas qu'il feroit marcher jusqu'au dernier

soldat de la garnison de Pétersbourg. L'empereur François lui donne, dans ce genre, un bel exemple. Dans la première décade de brumaire, la garnison de Vienne est partie pour l'Italie; l'infanterie fait route en charriots. Toutes les troupes régimentaires qui sont en Hongrie, se rapprochent des frontières d'Allemagne, & vont être remplacées par celles qui sont sur les frontières de la Turquie.

Extrait d'une lettre de Rastadt, du 30 brumaire.

Depuis quinze jours, les contrées situées entre Manheim & Carlsruhe sont le théâtre de combats où la fortune distribue alternativement les succès aux deux partis. Le dernier résultat est la désolation des peuples & une perte immense d'hommes. Il s'agit de savoir qui restera maître de Philipsbourg, dernier rempart de l'Allemagne de ce côté. Avant trois jours, la querelle sera vidée par une bataille sanglante. Les Autrichiens reçoivent journellement des renforts; il leur arrive quatorze bataillons qui seront dirigés sur Philipsbourg & Bruchsal. On assure que l'archiduc Charles vient commander en personne cette attaque importante.

Suwarow a quitté Augsbourg; son armée rafraîchie & reposée de l'échec éprouvé en Suisse, marche de nouveau sur le Danube.

Des lettres de Bohême annoncent l'arrivée, ou prochaine en ce royaume, ou déjà effectuée, de 45,000 hommes qui viennent de la Lithuanie.

Voici quelques détails sur le séjour du général russe à Augsbourg. Il y a changé cinq fois de logemens; aucun de ceux qu'on lui donnoit n'étoit de son goût. Tantôt les appartemens étoient trop élevés, tantôt trop bas. Le quartier étoit trop bruyant ou trop solitaire. En général, cet homme singulier ne se trouve bien placé dans aucune maison; il semble y étouffer. Il n'est à son aise que dans son camp où il ne couche pas même sous une tente, mais au milieu des cosaques, enveloppé de son manteau. Dans tous les tems, en se levant, il se fait laver, non avec une éponge, mais par aspersion; & souvent il fait défilé une colonne en sa présence, tandis qu'on l'arrose ainsi. A Augsbourg, il paroît tout nud à la fenêtre, pendant qu'on l'aspergeoit. Il dine à neuf heures du matin, ne mange que des mets russes en petite quantité; boit peu de vin, mais deux ou trois bouteilles d'eau-de-vie commune par jour. Il est très-cassé extérieurement, mais il a encore le feu & la vigueur de la jeunesse. Son fils, qui n'a que 18 ans, & qui est déjà général-major, annonce beaucoup de mérite militaire. Comme il

reçoit une éducation plus cultivée que celle de son père, son caractère sera moins bisarre & moins russe.

Toute l'Allemagne a dans ce moment les yeux fixés sur la révolution opérée à Paris le 18 brumaire. Chacun en tire les conséquences qu'il desire; mais tout le monde espère qu'elle sera un achèvement à une paix équitable & durable, qui permettra à l'Europe de respirer.

ANGLÈTERRE.

De Londres, le 27 brumaire.

L'installation du lord-maire, membre de l'opposition, a eu lieu le 18 de ce mois, aux acclamations d'une multitude immense. Sa voiture, celles de M. Fox, des ducs de Norfolk & de Bedford, de Skinner & de Tierney, furent détachées & traînées par le peuple. Ce qu'il y a de plus distingué dans l'opposition, assista au dîner & à la fête. Les ministres furent invités à l'ordinaire; mais MM. Pitt, Dundas, lord Grenville & le chancelier ont passé cette journée à la campagne.

Le prix du porter augmenta le 21 de quatre pences (quatre décimes). Il étoit resté depuis quarante ans à trois pences & demi.

L'amiral Bridport n'a fait qu'une courte croisière sur les côtes de France. Il est rentré à Torbay, le 12 brumaire, avec vingt-sept vaisseaux de ligne. La plus grande partie de la flotte reste sur cette rade. Il s'est contenté de reconnaître l'état du port de Brest.

On parloit, depuis quelques jours, d'une expédition sur les côtes de France. Le lord Moira, à la tête des auxiliaires russes & d'un grand nombre de troupes anglaises, devoit en avoir, disoit-on, le commandement. Aujourd'hui on assure que les ministres ont changé de résolution, & qu'ils se borneront à envoyer aux châtains des armes & des munitions en abondance. Déjà les frégates *la Boadicee*, *l'Anson* & *le Severn*, accompagnées de la corvette *la Pignée*, ont mis à la voile pour les côtes de France, chargés d'armes & de munitions de guerre. Elles portent en espèces la somme de 10,000 liv. sterl. (240,000 fr.)

Le *Times*, papier ministériel, renferme le passage suivant :

« Il est hors de doute que la cour de Pétersbourg a des vues sur Malte; & il n'est pas plus douteux qu'il seroit contre les intérêts de l'Angleterre, de l'Italie & sur-tout du grand-seigneur, de laisser passer cette île importante sous le joug de la Russie. Nous espérons donc que la sage politique de notre cabinet déjouera les projets ambitieux de celui de Pétersbourg ».

Depuis quelques jours, il est arrivé de Hambourg onze cent dix livres pesant de chevelures allemandes, pour fournir à la consommation des perruques.

RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE.

De Berne, le 30 brumaire.

Autant la révolution du 19 brumaire est une époque heureuse pour tous les amis de la liberté & de la justice, autant la première nouvelle qui en est parvenue ici, y a d'abord répandu l'alarme pendant qu'on a été dans l'incertitude, parce qu'on se livroit aux conjectures les plus bisarres; mais à présent tout est fixé, & nous attendons avec confiance de Bonaparte & de Sieyès, ce qu'on nous a jusqu'à présent si vainement promis, l'indépendance de l'Helvétie & un système réparateur des maux qu'elle a soufferts.

Cependant nous continuons à payer l'emprunt exigé par Massena. La ville de Bâle a fait un nouveau versement de 200,000 francs.

Les officiers supérieurs & les administrateurs de l'armée manifestent hautement la joie qu'ils éprouvent de la révolution qui vient de s'opérer dans le gouvernement de France. Ils espèrent que le consulat pourvoira mieux aux besoins de l'armée que ne le faisoit le directoire. Que ne sont-ils pas en effet en droit d'attendre de la sollicitude de celui qui les a toujours conduits à la victoire?

Le commissaire-ordonnateur Duru est parti pour Paris, chargé d'un mémoire sur les besoins de l'armée & sur l'épuisement de l'Helvétie.

Le citoyen Jener, ex-ministre plénipotentiaire, est de nouveau parti pour Paris, chargé d'une mission auprès du consulat. Il est accompagné d'un secrétaire de légation, le citoyen Fornerod, qui occupoit une des premières places dans les bureaux de notre directoire. On ne peut qu'applaudir à ces deux choix.

On écrit de Bâle que le citoyen Roger-Ducos, fils du consul, a passé dans cette ville, se rendant auprès de Massena. On prétend qu'il est chargé de proposer un armistice, précurseur de la paix.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Nice, le 24 brumaire.

Après la journée du 15, la division Grenier s'étant retirée en-deçà de Coni, & le reste de l'armée s'étant concentré à Mondovi, les Autrichiens ont établi leur camp à Morozzo & à la Margarita. Ils ont fait en même tems avancer deux corps considérables sur les deux bords de la Stura & remonter ce fleuve. Ils ont aussi coupé toute communication non-seulement entre l'armée établie à Mondovi & la division Grenier, mais encore celle de Coni avec le col de Tende, & par conséquent avec Nice. Les différens corps qui composoient la division Grenier, tenterent de chasser les Autrichiens de Saint-Dalmazzo, de Boccavirva & de Bobillante, & les obligerent d'abord à se replier. Mais ceux-ci étant revenus avec des forces supérieures, les Français se concentrerent entre Dimone, Lemognette & Cavuro.

Le général en chef prend des mesures pour forcer l'ennemi à lever le blocus de Coni.

Dans les actions du 15 & du 16, les Autrichiens ont perdu deux généraux, & un corps entier de cavalerie a été détruit.

De Marseille, le 24 brumaire.

Les bandes de brigands recommencent leurs atrocités; ils ne craignent même pas de les exercer aux portes de cette commune. Ce ne sont point de ramas de misérables sans opinions ni vues politiques, mais des hordes royales organisées, ayant des chefs, des munitions, &c. De trois jeunes gens de 16 à 17 ans qui revenoient de leur travail, deux qui chantoient des airs patriotiques ont été frappés de cinquante coups de poignards. On a laissé aller le troisième qui ne chantoit pas.

Le courrier d'Italie a été pillé en traversant le département du Var. Les voyageurs courent les plus grands dangers; chaque jour ils laissent quelques victimes.

De Toulouse, le 30 brumaire.

L'affiche dans cette commune de la lettre des députés du département à leurs concitoyens, a produit les plus heureux effets, & a calmé les inquiétudes & fixé les irrésolutions. Tout fait espérer que les vues des agitateurs seront trompées.

De Bordeaux, le 30 brumaire.

Notre commune est toujours calme. Jamais l'anion entre tous les bons citoyens n'y fut plus intime. Nos administrateurs, qui s'attachent à leur destitution, ne se montrent plus dans les lieux

publics où, tous les jours, ils alloient avander leur orgueil. 18 brumaire pro-

Le citoyen Labary, membre du conseil des anciens, est arrivé ici aujourd'hui, en qualité de délégué des consuls près le département de la Gironde. Il a été reçu au milieu des applaudissemens d'un grand nombre de citoyens. Il jouit de l'estime générale.

Les détenus du fort de Ha ayant prétendu que depuis les événemens des 18 & 19, leur liberté ne devoit plus être gênée, le concierge a été obligé de les contenir par la force & de demander un renfort de garde.

De Nantes, le 28 brumaire.

Les chouans sont entrés à Rhedon, le 18, au nombre de 17 à 1500; 50 hommes de troupes se sont défendus courageusement pendant six heures; mais manquant de munitions, ils ont été obligés de capituler, & sont sortis avec tous les honneurs de la guerre, armes, bagages, &c. Les chouans ont dû avoir un grand nombre de morts; de notre côté nous n'avons eu que trois blessés. Ils comptoient établir leur quartier-général dans cette ville; mais une colonne républicaine d'environ 600 hommes est venue de Rennes le 25, & ils n'ont pas jugé à propos de l'attendre. Ils étoient pareillement entrés à Blain le 25; mais ils n'y sont restés qu'une nuit.

De Paris, le 6 frimaire.

Le projet de la nouvelle constitution est déjà l'objet de tous les entretiens, quoiqu'elle ne soit probablement pas encore finie, & que très-peu de personnes puissent en connaître même quelques bases. On a eu la sage précaution de la couvrir d'un profond secret, parce qu'un pareil ouvrage ne peut être jugé que dans son ensemble, & nullement sur des oui-dires, sur des récits inexacts, ou de demi-confidences. Chacun alors y ajoute ou en retranche à son gré, & les censeurs y mettent beaucoup de leur invention, pour se donner plus largement le plaisir de la critique. Nous ne répéterons donc aucun des bruits qui circulent à ce sujet, parce qu'ils sont sans aucune authenticité, & parce qu'il importe de ne pas montrer dans un faux jour des institutions qui forment un tout, & qui s'étayent les unes les autres. Nous engagerons seulement les hommes sages à se tenir en garde contre les jugemens précipités de la légèreté ou de la malveillance, à attendre l'entier développement du système pour l'apprécier, à ne pas prendre de faciles plaisanteries pour des argumens sans réplique; & nous ajouterons que, sans avoir nous-mêmes la prétention de nous ériger en juges, ni les données nécessaires pour prononcer, ce que nous recueillons du nouveau plan nous paroît le fruit de nos nombreuses & tristes épreuves; le perfectionnement du système représentatif; grand, solennel, fortement conçu, & de nature à constituer une république stable, vigoureuse, & un gouvernement approprié aux besoins d'un peuple immense qui demande à se fixer enfin, après tant d'orages, dans le repos & la liberté réunis. Au reste, la curiosité publique ne tardera pas à être satisfaite; car on s'accorde à dire qu'avant quinze jours, peut-être, la nouvelle constitution commencera à être en activité.

— Les bruits accrédités, ces jours derniers, sur de nouveaux changemens dans le ministère, sont tout-à-fait tombés.

— Plusieurs des banquiers qui se sont engagés à concourir à l'avance de 12 millions, promis au gouvernement, ont déjà payé, chacun pour leur cote-part, une somme de 50 mille francs.

— Le général Moreau est encore pour quelques jours à Paris. Le général Ney commande par *interim* les troupes que commandoit sur le Rhin le général Lecourbe, qui passe en Helvétie.

— On parle d'une nouvelle victoire remportée par le général Lecourbe sur le Rhin; mais on n'en connoît encore aucun détail.

— Le citoyen Jenner, chargé d'une mission du directoire helvétique auprès du consulat, est arrivé à Paris.

— Pennier, dont la nomination à une des places de délégués des consuls n'avoit été révoquée que parce qu'il étoit en congé, est en ce moment de retour à Paris.

— Le représentant Mallarmé, délégué des consuls dans plusieurs départemens, a des lumières & de la sagesse, & n'a rien de commun avec l'autre Mallarmé, ci-devant membre de la convention.

— L'administration centrale des Deux-Nethes est destituée par arrêté des consuls.

— Larocheffoucault-Liancourt, qui, sous le règne de la terreur, quitta la France & se retira à Hambourg pour se soustraire à l'échafaud, vient d'obtenir de rentrer avec une surveillance.

— Le citoyen Robert, successeur d'Arthur, nous mande que sa maison n'a été un instant cernée que pour rechercher s'il y avoit des conscrits ou réquisitionnaires dans ses ateliers.

— On dit que Toussaint-Louverture a battu Rigaud à Saint-Domingue; qu'il l'a fait prisonnier, & qu'il l'a ensuite traduit devant une commission militaire chargée de le juger.

— Santhonax avoit été enfermé à la conciergerie; il en est sorti depuis quatre jours.

— Julien (de Toulouse) a aussi été remis en liberté.

— Il est de nouvelle question de laisser partir Victor Hugues pour Cayenne; mais il étoit encore à Rochefort le 25 brumaire.

— La nouvelle de la mort de Burnel, commissaire à Cayenne; ne s'est pas confirmée.

— D'après l'avis donné par le lieutenant de gendarmerie à Mantes, qu'un rassemblement de six cents brigands étoit entré à Pacy-sur-Eure, où il avoit arrêté les couriers de la marine, pris leurs dépêches, & s'étoit emparé du local de l'administration municipale; qu'une autre bande étoit aux portes de Breval, & qu'on avoit envoyé à leur poursuite les chasseurs & le cantonnement de Mantes, ainsi que le détachement stationné à Breval; quatre cents hommes du premier bataillon sont partis de Versailles, sous les ordres du chef de bataillon Contin; les colonnes mobiles du département ont aussi été mises à sa disposition.

— Les brigands, quoique disséminés, sont aussi toujours en force dans les départemens de l'Orne, d'Eure & Loire, de Mayenne & Sarthe. Il faudra des forces très-considérables pour arrêter le cours de leurs dévastations & de leurs assassinats dans cette partie de la république, qui comprend douze à quinze départemens, à moins que le système d'amnistie annoncée ne facilite les succès.

— Hédouville a écrit au général Grigny, à Nantes, que d'Autichamp & deux autres officiers vendéens avoient mis bas les armes.

— Les membres du bureau central de Lyon ont été destitués & remplacés par les citoyens Parret, Delorme & Ugenaud.

— Quatre à cinq mille cisalpins qui étoient réfugiés à Grenoble, ont été répartis dans diverses communes environnantes, où l'on a plus de moyens de pouvoir à leur subsistance.

— Tous les clubs ont été fermés dans le département de l'Isère. Des étrangers s'en étoient emparés. Les événemens du 18 & 19 brumaire ont été accueillis avec enthousiasme

dans ce département. L'administration municipale de Grenoble a partagé la joie de toute la ville. Les mêmes sentimens se sont manifestés dans les départemens de Sambre & Meuse, & du Doubs.

— Dès que les événemens des 18 & 19 brumaire ont été connus à Metz, les membres du club se sont réunis ; & après avoir entendu une violente sortie contre cette révolution, ils ont poussé des cris d'improbation & de fureur. Le général Châteauneuf-Randon, commandant la troisième division, étonné du silence que gardoient les autorités civiles, a ordonné la clôture de ce club, dont l'effervescence pouvoit troubler la tranquillité publique.

— La gazette de la cour de Londres annonce 26 banqueroutes en date du 26 brumaire.

— La cour de Vienne a envoyé l'ordre d'accélérer l'ouverture du conclave. Le cardinal Ruffo & le cardinal Rohan étoient attendus à Venise, le 16 brumaire.

— Si on en croyoit des lettres de Sinigaglia, les Autrichiens auroient pris d'assaut le Lazareth d'Ancone, que nous avions fortifié avec soin.

C O N S U L A T.

Paris, le 5 frimaire, an 8.

Les consuls considérant que les commandans des places de Peschiera, du château de Brescia, Pizzighitone, du château de Milan & de la citadelle de Turin, se sont rendus avant que l'ennemi eût fait sauter la contrescarpe pour le passage du fossé, & sans attendre qu'il y eût de brèche ou du moins qu'elle fût praticable :

Considérant, d'un autre côté, que le général en chef ayant laissé garnison dans ces places, elles ont dû être approvisionnées en artillerie & en vivres ; & que si elles ne l'ont pas été convenablement, la faute en est ou aux commissaires ou aux officiers d'artillerie, arrêtent ce qui suit :

Art. 1^{er}. Il sera formé une commission militaire extraordinaire, composée de cinq membres, nommés par le ministre de la guerre.

II. Cette commission se fera rendre compte de l'état des places ci-dessus, au moment de leur investissement par l'ennemi ; elle examinera la conduite de ceux qui étoient chargés de leur armement, & de ceux qui étoient chargés de les défendre.

III. Elle fera un rapport circonstancié & motivé sur chacune de ces places, lequel servira d'acte d'accusation, s'il y a lieu, pour ceux qu'elle désignera comme devant être traduits devant un conseil de guerre.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

Le ministre de la justice aux juges et aux commissaires près les tribunaux.

Paris, le 5 brumaire an 8.

Citoyens, parmi les fruits que la France doit recueillir des journées des 18 & 19 brumaire, l'un des plus précieux, sans doute, c'est la réforme de cette foule de loix incohérentes ou contradictoires dont notre code est surchargé ; c'est l'établissement d'une législation simple, calculée d'après les mœurs & les besoins du peuple français, & qui soit sur-tout fondée sur les bases de la liberté & de l'égalité de droit qui doit en être le soutien.

Les commissions législatives, dont les premiers regards se sont portés sur cet objet intéressant, ont senti la nécessité de s'entourer de toutes les lumières que peuvent fournir le concours de la méditation, de l'étude & d'une paternelle réflexion.

Pour atteindre ce but si désirable, je vous invite à me transmettre, sans délai, le résultat de vos travaux & de vos réflexions, tant sur les réformes à faire dans nos loix anciennes & modernes, que sur les projet de code civil, qui a été publié dans le courant de l'an 4 de la république.

Je m'empresse de m'en douter pas, de mettre sous les yeux des législateurs les documens que je recevrai de votre part. Ils ne peuvent trouver dans ces matériaux que des vues dignes de leur attention, & qui tendent au bonheur de tous.

Signé, CAMBACÉRÈS.

COMMISSION DU CONSEIL DES CINQ-CENT.

Séance du 6 frimaire.

Plusieurs représentans demandent des passe-ports qui leur sont accordés.

On reçoit quatre messages des consuls.

Par le premier, les consuls demandent que les contributions directes soient définitivement réglées pour l'an 8. On le renvoie à la section des finances.

Le second est relatif aux actes administratifs qui ont été passés dans la commune de Paris les 18, 19, 20 & 21 brumaire. Pendant ces journées, les administrations municipales de Paris ont été suspendues, & les fonctions administratives, telles que la délivrance des actes de naissance, de décès, de mariage, &c. ont été exercés par les commissaires du pouvoir exécutif près ces administrations. Les consuls proposent de prévenir les difficultés qui pourroient s'élever sur la validité de ces actes, en les sanctionnant par une loi. On renvoie le message à la section de législation.

Le troisième message a pour objet de transmettre un rapport du ministre de la justice, dans lequel ce ministre expose que les loix sur le régime hypothécaire n'ont pu être promulguées dans le département du Liamone que trop tard pour que ses habitans pussent profiter du délai accordé pour l'inscription des droits d'hypothèque. Le ministre demande en conséquence & les consuls proposent d'étendre en leur faveur ce délai fixé. — Renvoyé à la section de législation.

Le quatrième message demande que le législateur s'explique sur le mode de constater l'identité d'un individu qui, après s'être soustrait par la fuite à l'exécution d'un jugement correctionnel, est de nouveau arrêté.

Thiessé, au nom de la section de législation, fait pendant la séance, un rapport sur ce dernier message, & propose la résolution suivante, qui est adoptée :

Art. 1^{er}. La reconnaissance de l'identité d'un individu condamné appartient au tribunal qui l'a jugé.

II. Cette reconnaissance se fait en la présence du condamné, sur l'audition de témoins, & après avoir entendu les parties intéressées & le ministère public.

III. Si la reconnaissance a lieu dans les tribunaux criminels, elle se fait sans l'assistance de jurés.

Le ministre de la police écrit qu'il a donné des ordres pour faire fermer les spectacles qui s'obstineroient à représenter des pièces relatives aux événemens de brumaire.

COMMISSION DU CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 6 frimaire.

La commission ordonne la mention au procès-verbal d'un grand nombre d'adresses de félicitations dans les événemens des 18 & 19 brumaire.

Sur le rapport de Chassiron, la commission approuve la résolution qui exige un cautionnement des receveurs-généraux des contributions.

Bourse du 6 frimaire.

Rente provisoire, 13 fr. 50 c. — Tiers consol., 19 fr. 75 c. — Bons $\frac{2}{3}$, 1 f. 36 c. — Bons $\frac{1}{4}$, 0 f. 00 c. — Bons d'arrérage, 89 fr. 25 c.

A. FRANÇOIS.